

Section 26

Cerveau, Cognition et Comportement

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2021 **(14 au 17 juin 2021)**

Présent.e.s (par ordre alphabétique) : Christine Assaïante, Pascal Barone, Grégoire Borst, Cédric Bouquet, Séverine Casalis, Frédéric Chavane, Anne Didier, André Didierjean, Valérie Dufour, Nathalie George, Rafaël Laboissière, Denis Lancelin, Christelle Lemoine (visio), Sophie Lumineau, Chantal Mathis, Delphine Pins, Jean-Christophe Sandoz, Leila Selimbegovic, Catherine Semal.

Absentes : Christine Ensuque, Angela Sirigu

Assistant pour le Comité National (visio) : Alain Rolak

Ce compte-rendu ne suit pas la chronologie de la réunion de la section.

I. LE PROCES VERBAL de la session d'automne 2020 a été approuvé à l'unanimité.

II. Retour sur les CONCOURS 2021

Cette année, la direction du CNRS a pris la décision de ne plus présenter publiquement le classement des candidats à l'issue du jury d'admissibilité, mais de présenter une liste de candidat.e.s sélectionné.e.s par ordre alphabétique. Les sections ont alors décidé de publier leur classement sur le site internet de la C3N. Depuis, le CNRS semble revenu sur sa position ! Le classement des candidat.e.s au concours CRCN est disponible sur le site du CNRS pour la phase d'admission mais aussi d'admissibilité. Seuls les candidat.e.s admis.es au concours DR2 ne sont pas classé.e.s, mais tous premier.ère.s sur la liste principale d'une part et sur la liste complémentaire d'autre part.

JAD et auditions CR

En raison de la situation sanitaire qui perdure, les auditions CR se sont déroulées en visioconférence pour l'ensemble des candidat.e.s et des membres du jury. Malgré les conditions difficiles, les auditions se sont déroulées sans problème.

Jury d'admissibilité CR

Le classement effectué en JA était le suivant :

Liste du jury d'admissibilité (26/02) :

1. SZINTE Martin
2. TAKAHASHI Naova
3. CALABRESE Aurélie
4. BERNADOU Abel
5. PONSOT Emmanuel
6. SHO Tsuji
7. CANTELOUP Charlotte

Le jury d'admission a coupé après Emmanuel Ponsot

Liste du jury d'admissibilité (26/03) :

1. GOUPIL Louise
2. ATTOUT Lucie

Le jury d'admission a repris la liste complète

Concours DR2

La section n'a pas auditionné les candidats cette année.

Liste du jury d'admissibilité (26/01) :

1. AMIEZ Céline
2. BERANECK Mathieu
3. DELATOUR Benoît
4. GROSBRAS Marie-Hélène
5. CHAMBON Valérian
6. WIRTH Sylvia
7. PINS Delphine
8. REDDY Leila
9. AUVRAY Malika

Le jury d'admission a coupé après Delphine Pins

III. BILAN DU MANDAT

Une synthèse de fin de mandat de la section 26 va être transmis aux Instituts, aux directeur.trice.s d'Unités et aux membres de la nouvelles section 26.

IV. VISITE DE LA DIRECTION DES INSTITUTS

La visite de la direction de l'INSB à la section 26 s'est faite en visioconférence le lundi 14 juin 2021.

Présents : André Le Bivic, Bernard Poulain et Jean-Louis Vercher pour l'INSB

Chacun a tenu à remercier la section 26 pour son travail et les échanges avec l'INSB.

Délégations

[**La section, S**] : Nous n'avons toujours pas de retour des délégations.

[**André Le Bivic, ALB**] : Le processus est très long et les instituts perdent de vue le processus quand les propositions sont envoyées aux universités. Les DAS peuvent juste faire un retour sur les avis de l'INSB.

PEDR

[**S**] : Combien y a-t-il de PEDR en section 26 cette année ?

[**ALB**] : Les nouveaux/nouvelles entrant.e.s 2020 ont demandé un report de leur prise de poste (250 PEDR aux entrant.e.s qui ont signé au 1er octobre au plus tard). On peut compter sur 7/8.

[**S**] : Comment fonctionne la procédure d'interclassement des PEDR avec les candidat.e.s issu.e.s des comités spéciaux ? Pourrait-on avoir le dossier de ces candidat.e.s ?

[**ALB**] : Les candidat.e.s à la PEDR en conflit d'intérêt dans la section passent devant un comité spécial, début septembre comprenant le.la directeur.trice d'Institut et Alain Schuhl. Les candidat.e.s

non retenu.e.s sont rebasculé.e.s dans le pool commun et interclassés par le jury de l'INSB. Non, ce n'est pas à la section de voir ces dossiers (par exemple quand c'est un président de section...).

Bilan de la mandature : concours

[S] : La section a recruté autant de CRCN et de DR2 qu'au mandat précédent, sauf que ce mandat a duré 5 ans au lieu de 4. Cela correspond à une année blanche !

[ALB] : Ce n'est pas étonnant, on est passé de 300 à 250 postes.

[S] : Il est important de pourvoir équilibrer les recrutements entre les différentes disciplines couvertes par la section. Avec si peu de poste, c'est mission impossible. Si on n'a pas plus de postes, on ne pourra pas maintenir cet équilibre.

[ALB] : Est-ce le cas même en comptant les postes SHS ? Il faut également ajouter les postes de la CID 51 (il y a deux postes pour les laboratoires de la section 26)

[S] : Oui, en comptant les postes SHS. Il y a un rééquilibrage à faire au sein de l'INSB car la pression sur la section 26 est très forte, beaucoup plus élevée que pour la section 23 par exemple. Et ce fort taux de pression a été maintenu sur plusieurs années ; cela va avoir un fort impact. On compte 100 candidat.e.s au concours CR en section 26, contre 50 en section 25. Si on fait le rapport entre le nombre de postes rapporté au nombre de chercheur.e.s en poste, la section 26 est la plus mal lotie.

[ALB] : Nous en sommes conscients, la section 26 a un besoin, comparé aux sections 20, 21 22. Mais on ne peut pas leur prendre de postes, car ça ferait monter leur pression. Nous avons acté une règle depuis Catherine Jessus : aucune section ne peut avoir dans son concours moins de 4 postes au total.

[S] : La section 26 n'a que 3 postes de l'INSB, et 1 de l'INSHS.

[Bernard Poulain, BP] : La section 25 a perdu très rapidement en effectif ; elle est passée de 325 à 275 chercheur.e.s en poste, d'où le maintien du 4ème poste sur cette section. Les unités du domaine des sections 25 et 26 arrivent à récupérer des postes également en CID 54 ou en CID 55.

[ALB] : Avant de prendre des postes à une section pour donner à l'autre, il serait bien de récupérer plus de postes sur l'INSB.

[S] : Nous aurions aimé que la direction de l'INSHS soit également présente, car les chercheur.e.s CRCN recruté.e.s sur des postes en SHS, ou ceux/celles recruté.e.s dans des CID, commencent à postuler sur le concours DR2. Est-ce que l'INSHS ne pourrait pas également mettre des postes DR2 dans la section 26.

[ALB] : Le nombre de postes DR2 est également passé de 300 à 250. Nous avons alerté Antoine Petit à ce sujet. Il va y avoir un goulot d'étranglement.

[BP] : Sur les postes, de manière générale, il y a eu de grands changements des centres de gravité entre les disciplines. Il est important d'éviter les « trous » disciplinaires. A la précédente mandature, il y a eu un glissement du champ vers les SHS, mais celui-ci ne s'est pas accentué au cours de ce mandat. En revanche, on observe un glissement de la section 25 vers le cœur de métier de la section 26. En section 25, les neurosciences moléculaires sont en train de disparaître et de glisser ailleurs, la neuropathologie et l'addiction glissent vers la section 28. Cela est à prendre en compte.

[S] : Un rapport de l'Académie des Sciences porte sur la fusion entre les sciences biologiques et la santé. Est-ce que le cloisonnement INSERM/CNRS va perdurer ?

[BP] : Oui. La répartition des postes est à peu près équilibrée, au moment du recrutement, même s'il existe des possibilités de transfert ensuite. Les affectations croisées permettent de conserver les postes si les chercheurs veulent revenir ensuite. Il n'y a pas de mauvaise entente avec l'INSERM.

[S] : Ce serait bien d'avoir un peu plus de dialogue avec les instituts.

[Bernard Poulain, BP] : j'ai l'impression qu'il y a eu justement un bon dialogue.

[S] : Oui bien sûr, également entre les sections de l'INSB et avec les SHS. Il est resté cependant des incompréhensions en particulier avec le bureau des concours. Davantage d'échanges sur les coloriages des postes SHS pourraient aussi permettre d'augmenter le nombre de candidatures. Nous souhaiterions plaider pour des coloriages plus larges. Parfois, l'intitulé du poste a pu être mal compris par la communauté.

Bilan de la mandature : Unités

[S] : Souhaitez-vous des évaluations par unité ou par équipe ?

[BP] : Nous avons besoin de votre avis sur la pertinence de l'association. On souhaite des détails et des avis sur chaque équipe entrant dans le périmètre de la section 26. S'il y a des équipes où la section ne se sent pas compétente, il faut qu'une autre section donne son avis sur l'équipe concernée. Il faut éviter les trous, avec des équipes qui ne seraient pas évaluées, car peut-être pas assez dans le périmètre de l'une ou l'autre des sections.

PEPR

[BP] : On travaille tous sur les PEPR (Equipements prioritaires de recherche). La section 26 va être au carrefour d'un grand nombre de PEPR (éducation, enseignement numérique, comportement Codex, commémorer : aspect collectif mémoire résilience, santé psychiatrie addiction et neuro-développement, autonomie). La section 26 est la section concernée par le plus de PEPR différents. Cela pourrait justifier des aides particulières sur la section.

[S] : Quelle sorte d'aides au niveau de la section ?

[BP] : Des postes. On ne peut pas avoir une macropolitique dans un sens et ne pas la soutenir par des postes. En ce qui concerne la recherche sur les primates non-humains, le GDR Prosimia a permis de montrer les menaces qui pesaient sur le modèle primate, avec des embargos sur les élevage et l'embargo en cours sur Air France. La recherche est devenue quasi impossible. Mais les politiques ont compris que cela touchait de nombreux domaines (immunologie, bactériologie et neurologie) et envisagent une grande infrastructure pour produire des singes (rhésus puis peut-être javas). C'est une opération très lourde de 30 millions d'euros. L'objectif est l'importation des primates non-humains et l'habituation à l'humain.

[S] : La 26 est au sein des projets, mais le fonctionnement reste un peu opaque (certaines universités sont mises en avant et pas d'autres...).

[BP] : Il y a des pilotes (imposés par le ministère ou pas) et il y a des comités qui incluent parfois d'autres universités. Mais quels que soient le pilote ou le comité, le but est de proposer des projets qui impliquent les unités y compris non CNRS. Chaque PEPR a sa propre logique (construction de sa propre plateforme ou modalités type ANR...).

La visite de la direction de l'INSHS à la section 26 s'est faite en visioconférence le mardi 15 juin 2021.

Présents : Marie Gaille pour l'INSHS

[**Marie Gaille, MG**] : Je voulais vous remercier pour le travail effectué en section. L'INSHS continuera à s'investir dans la section 26 dans les années à venir. Cette politique est très importante pour l'INSHS, même s'il a des appels du pied d'autres sections de l'INSB, comme la génétique. L'interdisciplinarité demeure une priorité d'Antoine Petit, mais François-Joseph Ruggiu a fait le choix de prélever des postes sur son portefeuille, pour l'interdisciplinarité.

Recrutements CRCN

[S] : Les premier.ère.s candidat.e.s recruté.e.s sur ces postes CRCN sont aujourd'hui candidat.e.s au concours DR2. Or la section 26 a déjà une très forte pression au concours DR2 sur la section. C'est pourquoi il serait important de donner des postes DR2 SHS à la section.

[MG] : Peut-on envisager un poste DR2 sans sacrifier un poste CRCN ? Quand nous n'avons qu'un seul poste, il est préférable de privilégier un poste CRCN.

[S] : Quel est le ressenti de l'INSHS sur les recrutements ?

[MG] : Sur 5 ans, les candidat.e.s retenu.e.s ont toujours été d'excellente qualité. Je n'ai aucun retour négatif. Ils/elles ont également montré une bonne insertion. Cela est parfois ressenti par certains, notamment ma collègue de 34, comme un manque à gagner depuis que le laboratoire d'accueil peut

être INSHS en primaire ou en secondaire. C'est aux Instituts de s'organiser pour voir comment cogérer les Laboratoires. Les instituts pourraient travailler à aplanir ce ressenti.

[S] : Qu'en est-il des postes DR2 externes ?

[MG] : Si vous avez un.e bon.ne candidat.e externe, non rattaché.e à un organisme français, surtout ne pas hésiter !

PEPR

[S] : Le PEPR Codex est focalisé sur le comportement. Quel est le rôle de la section dedans ?

[MG] : Il n'y a pas de connexion entre PEPR et sections. Mais il est important de suivre le processus.

[S] : Si ces projets sont retenus, il est important de mettre des forces vives pour réaliser ces projets

Délégations

[MG] : Les délégations cette année ont quasi toutes été accordées, sauf avis défavorable de leur établissement.

Mots clefs

[MG] : Je suis très contente de la redéfinition des mots clefs, bien en phase avec la section. Il y a beaucoup de choses mises en place autour de l'éducation : RTP piloté par G. Borst, COP sur les inégalités éducatives (5 contrats doctorant interdisciplinaires INSHS, INSB et INS2I).

INSHS

[MG] : Je vous informe que FJ. Ruggiu quitte ses fonctions au 31 août.

V. EVALUATION A VAGUE DES CHERCHEURS

Evaluation à vague des chercheurs

- 43 chercheurs ont été évalués pour une activité à vague et 7 pour réexamen d'activité à mi-vague. Au total, la section a émis 47 avis favorables, 1 avis différé à l'automne 2021, 2 avis réservés.

Comme cela se vérifie depuis plusieurs années, la très large majorité des chercheurs rattachés à la section 26 produit un travail de grande qualité, répondant largement aux critères d'évaluation.

Titularisation et reconstitution de carrière

- 3 reconstitutions de carrière ont été étudiées et ont reçu un avis favorable.

Eméritats

- 5 chercheurs ont fait une première demande d'éméritat. Ils ont tous reçu un avis très favorable
- 3 chercheurs ont demandé un renouvellement d'éméritat. Ils ont tous trois reçu un avis très favorable.

Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)

- 58 demandes de PEDR ont été traitées, 9 ont été classées.

Changement de section

- 1 demande de changement de section de la section 25 vers la section 26 a reçu un avis favorable.

VI. STRUCTURES OPERATIONNELLES DE RECHERCHE ET DE SERVICE

Unités

(NB : Trois directeur.trice.s (ou leurs représentant.e.s) de Laboratoires, à l'évaluation cette année et dépendant de la section 26 en primaire ou en secondaire, ont été invité.e.s par la section 26 pour présenter leur bilan et projet.)

Renouvellement d'association au CNRS

- 6 demandes de renouvellement d'association au CNRS ont été déposées, avec la section 26 en primaire ou en secondaire. Cinq ont obtenu un avis très favorable, une a reçu un avis défavorable.

Changement de direction d'unité

- 4 demandes de changement de direction ou direction adjointe d'unités ont été déposées, avec la section 26 en primaire ou en secondaire. Toutes ont obtenu un avis très favorable.

Rattachement à une section

- 2 demandes de rattachement à une section, en secondaire, ont été déposées (section 26 et section 34 pour une unité rattachée en principal à la section 26). Les deux ont obtenu un avis très favorable.

Fait le 15 septembre 2021

Les membres de la section 26